

**FAi - AR**

Formation supérieure d'art  
en espace public

**Le son en espace public :  
allier enjeux de création  
artistique et dispositifs  
techniques**

# Dossier pédagogique 2025

# Sommaire

<b>Le stage</b>	<b>3</b>
<b>Public et prérequis</b>	<b>4</b>
Public visé	
Prérequis	
Effectif	
Accessibilité et handicap	
<b>Programme détaillé</b>	<b>5</b>
Objectifs de formation	
Compétences visées	
Contenus	
Déroulé pédagogique	
Évaluation	
En amont	
Pendant	
Après	
Assiduité et suivi de l'exécution de la formation	
Moyens pédagogiques et d'encadrement	
<b>Formateurs</b>	<b>8</b>
<b>Informations pratiques</b>	<b>9</b>
Candidature	
Sélection	
Financement	
Difficultés et réclamations	
<b>Contactez-nous</b>	<b>9</b>
<b>La FAI-AR</b>	<b>10</b>
Une structure de référence pour l'espace public	
Création, renouvellement esthétique et innovation	

# Le stage

## Maîtriser le son dans l'espace public ?

Longtemps réservé aux salles de théâtre et de cinéma, l'art du son s'est aujourd'hui émancipé et répandu dans l'espace public ; il n'est pas de création, qu'elle soit de nature théâtrale, plastique, chorégraphique, circassienne, qui ne soit confrontée à la maîtrise difficile de cet art si particulier.

Dirigée par deux praticiens, Michel Risse et Renaud Biri, respectivement directeur artistique et directeur technique de la compagnie Décor Sonore, cette session s'adresse aux artistes, metteur·es en scène, auteur·es et technicien·nes du spectacle vivant, mais aussi urbanistes, architectes, paysagistes et toute personne désireuse d'élargir ses connaissances et son expérience de l'art et de l'écologie du sonore en espace libre. Fondée sur une approche sensible et pratique et dans une collaboration mutuelle des stagiaires, la formation apprend à se poser les bonnes questions pour découvrir, choisir et maîtriser les techniques les plus créatives.

Une formation pour mieux penser l'usage du son et son déploiement artistique et technique dans la création en espace public.

<b>DATES</b>	Du 24 au 28 février 2025
<b>DURÉE</b>	5 jours - 35 heures
<b>LIEU</b>	FAI-AR et Cité des arts de la rue 225 avenue Ibrahim Ali 13015 Marseille
<b>INSCRIPTION</b>	Jusqu'au 5 février 2025
<b>FORMATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Renaud Biri - Régisseur, ingénieur du son et musicien, Cie Décor Sonore</li><li>• Michel Risse - Compositeur, directeur artistique, Cie Décor Sonore</li></ul>

# Public et prérequis

## Public visé

Ce stage s'adresse à des créateurs·trices, concepteurs·trices en espace public ainsi qu'à des régisseur.se.s souhaitant développer leurs compétences artistiques et techniques en matière de création sonore en espace public :

Auteur·es, directeur·rice·s artistiques et metteur·e·s en scène s'intéressant aux enjeux techniques et sonores de la création,

Technicien·nes régisseur·sseuse·s souhaitant approfondir leur compréhension artistique de la technique,

Urbanistes, paysagistes, architectes particulièrement intéressé·es par les effets, les usages et l'écriture sonore.

## Prérequis

- Être majeur·e et maîtriser le français.
- Avoir une expérience de projet artistique dans l'espace public

## Effectif

- 6 stagiaires minimum
- 13 stagiaires maximum

## Accessibilité et handicap

La FAI-AR prend en compte les situations de handicap et fait tout son possible pour adapter les formations à vos besoins.

En cas de besoin d'aménagement (formation, horaire, équipement, personnel spécifique...), merci de contacter **Chantal Vasseur**, la référente handicap, à l'adresse suivante : **[accessibilite@faiar.org](mailto:accessibilite@faiar.org)**.

# Programme détaillé

## Objectifs de formation

- Comprendre l'influence du son sur la mise en scène d'un projet artistique en espace public,
- Favoriser des passerelles et clés de compréhension entre désirs/écritures artistiques et possibilités techniques,
- Connaître les différentes installations sonores mobilisables dans un projet en mouvement,
- Orienter les choix techniques de sonorisation en fonction du contexte et des besoins artistiques (espaces, déplacements, réception du public).

## Compétences visées

- Intégrer le son en mouvement dans une œuvre en espace public, dans ses dimensions artistiques et techniques,
- Placer les sources sonores et les sources de diffusion,
- Utiliser le son pour orienter les déplacements et réactions d'un public,
- Identifier et choisir le matériel adapté et pertinent.

## Contenus

- Intérêt et enjeux artistiques de la création sonore :
  - La place du son dans une création (au centre ou en appui),
  - Le son dehors pourquoi, le son de mouvement,
  - La mobilité du son pourquoi,
  - La diversité des situations acoustiques (expériences sonores) : formes, dispositifs, écritures, espaces physiques/caractéristiques acoustiques/situation des publics.
- Le son dans le processus de création : dialogue, interdépendance , interactions,
- Historique et implication du public :
  - Le son en mouvement dans l'espace public,
  - Place et mouvement du public comme point de départ.
- Approche technique :
  - Les notions clés de la chaîne électroacoustique à connaître quand on travaille avec le son,
  - Le traitement du son : questions transversales,
  - Les principaux systèmes de transmission avec une approche large,
  - Les types d'écoute que cela génère,
  - Solution technique /disposition-écoute du public : interactions, rester créatif,
  - Les systèmes existants pour la mobilité du son : bien choisir,
  - Le son en mouvement : les différentes techniques existantes.

## Déroulé pédagogique

### Horaires de formation : 9h30-13h / 14h30-18h

Après une première journée dédiée à l'intérêt et aux enjeux artistiques de la création sonore, une large place est donnée aux enjeux du public, de l'acoustique et du mouvement du son.

Les trois jours suivants alternent des temps d'apports théoriques, sur des aspects techniques toujours articulés aux enjeux artistiques, d'espace, de mouvement et de public, et des temps de préparation pour les exercices pratiques des 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jour et les expérimentations sonores du 5<sup>ème</sup> jour..

# Évaluation

## En amont

Parallèlement à l'examen du dossier d'inscription et en amont de la formation, un entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique permet de s'assurer de l'adéquation du stage aux besoins professionnels du·de la participant·e.

## Pendant

Le développement des compétences se fait grâce notamment à :

- Un partage et une analyse de retours d'expériences,
- Une alternance entre des temps d'apports théoriques et des exercices pratiques, notamment des tests techniques encadrés,
- Des expérimentations sonores collectives et encadrées.

Au démarrage de la formation un temps d'auto-évaluation permet à chaque stagiaire d'apprécier sa situation au regard des objectifs de formation.

Pendant la formation, le programme prévoit plusieurs exercices pratiques qui permettent d'apprécier l'acquisition progressive de chacun·e.

Tout au long du stage, les formateurs assurent un suivi collectif des stagiaires en accompagnant chaque groupe et chaque stagiaires dans son travail.

## Après

En fin de formation, un bilan collectif et des retours individualisés à chaud permettent d'évaluer si les objectifs sont atteints.

L'évaluation individuelle des acquis de la formation est réalisée par l'équipe pédagogique, selon la grille d'évaluation de la FAI-AR. Le résultat de cette évaluation détermine la délivrance d'une attestation d'acquisition de compétences.

Un questionnaire complémentaire est adressé aux participant·e-s six mois après la formation, afin d'évaluer les acquis réellement tirés de la formation.

## Assiduité et suivi de l'exécution de la formation

Des feuilles d'émargement, signées chaque demi-journée par les participant·e·s et par les intervenants permettent le suivi d'assiduité. L'annonce des objectifs quotidiens en début de journée et un bref bilan sur les éléments acquis et les questionnements soulevés en fin de journée, permettent le suivi de la progression pédagogique et de la réalisation du programme prévisionnel.

## Moyens pédagogiques et d'encadrement

- **Supports et outils pédagogiques** : dossier et programme pédagogique remis aux participant·e·s en amont du stage, dossier documentaire complet communiqué en fin de formation, accès à Internet, accès à une imprimante et à du petit matériel de bureau. Accès gratuit à un espace documentation et ouvrages de référence, à un Environnement Numérique de travail et aux deux MOOC *Create in public space* et *Les droits culturels en espace public : habiter, coopérer, créer*.
- **Moyens techniques** : salle de cours équipée de tableaux et vidéoprojecteurs, espaces extérieurs de la Cité des arts de la rue, espaces collectifs pour la restauration et la détente. Du matériel son et électrique est mis à disposition des formateurs et des stagiaires, pour illustrer le propos, faire des tests et réaliser des exercices pratiques.
- **Encadrement** : 2 formateurs, une responsable pédagogique, une assistante administrative et pédagogique, un·e chargé·e de production, un·e régisseur·euse technique.

# Formateurs

## **Renaud BIRI**

*Régisseur, ingénieur du son et musicien, Cie Décor Sonore*

Régisseur, ingénieur du son et musicien, Renaud Biri est entré à Décor Sonore en 1995 comme objecteur de conscience ! Depuis son service civil et un diplôme des Arts et Techniques du son, il est resté l'un des principaux et indispensables acteurs des projets menés par Décor Sonore. Associé à toutes les créations de la compagnie depuis Les Monstrations Inouïes, il est à la tête des opérations techniques, mais joue également dans plusieurs des spectacles (Les Chantiers de l'O.R.E.I, Les Kaléidophones) et participe aux actions de sensibilisation menées par la Fabrique Sonore.

## **Michel RISSE**

*Compositeur, directeur artistique, Cie Décor Sonore*

Michel Risse compose dès 1972 ses premiers « décors sonores », installations électroacoustiques pour lieux publics. Il est cofondateur en 1985 de Décor Sonore, laboratoire de productions à la fois scéniques et musicales particulièrement tourné vers les arts en espace public. Cette compagnie offre au public des spectacles singuliers où se mêlent théâtre, poésie, humour, technologie, et bien sûr création musicale. C'est également un « Lieu de fabrique » ouvert aux créateur·rice·s d'autres disciplines des arts de la rue, de la piste et des nouvelles scènes : centre de réflexion et d'expérimentation sur les rapports entre le drame et le sonore, où s'inventent et se construisent sons, musiques, espaces et systèmes de diffusion inédits, et centre de transmission et de sensibilisation à notre environnement sonore.

# Informations pratiques

du **24** au **28**  
**fev** **fev**  
**2025** **2025**

**LIEU** FAI-AR et Cité des arts de la rue  
225 avenue Ibrahim Ali  
13015 Marseille

Inscription jusqu'au 5 février 2025  
(24/02/25 pour les dossiers AFDAS)

**COÛT DU STAGE** 2 100 € TTC par stagiaire

## Candidature

Candidature en ligne jusqu'au **5 février 2025** sur

[www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue)

En cas de demande de financement à un OPCO, le dossier de financement doit être déposé au plus tard un mois avant la date du début de stage.

Procédure de candidature :

- Candidature en ligne sur [www.faiar.org/formation-continue](http://www.faiar.org/formation-continue),
- Entretien téléphonique avec l'équipe pédagogique pour évaluer la pertinence du choix de formation,
- Envoi d'un mail de prise en compte de la candidature comprenant un devis, de la part de l'équipe pédagogique.

Une fois le devis réceptionné par le/la candidat-e, celui-celle-ci doit procéder à sa demande de financement, le cas échéant.

## Financement

Les frais pédagogiques peuvent être pris en charge par les organismes financeurs de la formation professionnelle (AFDAS et autres), France Travail, le plan de formation de l'employeur, etc.

Après avoir reçu l'inscription au stage, la FAI-AR adresse un devis au/à la stagiaire qui pourra entamer les démarches adéquates.

## Sélection

Lorsque le nombre de candidatures est supérieur à celui des places disponibles, l'équipe pédagogique effectue une sélection des candidat-e-s sur la base :

- Des critères pédagogiques liés au bon déroulement du stage (mixité, homogénéité des profils, priorité donnée aux binômes...),
- Des possibilités de financements,
- De la date de candidature (priorisée par ordre d'arrivée).

La participation au stage est confirmée une dizaine de jours avant le début du stage par mail.

## Difficultés et réclamation

Si le/la participant-e rencontre des difficultés pendant le stage, il-elle pourra solliciter la responsable pédagogique afin d'étudier ensemble la situation et permettre une résolution satisfaisante de la situation.

Contact : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

## Contactez-nous

### Équipe formation continue

**Mail** : [formation.continue@faiar.org](mailto:formation.continue@faiar.org)

**Téléphone** : +33 (0)4 91 69 74 67

**Adresse** : FAI-AR, La Cité des arts de la rue, 225 av. Ibrahim Ali, 13015 Marseille

**Site web** : [www.faiar.org](http://www.faiar.org)

# La FAI-AR

## **Une structure de référence pour l'art en espace public**

La FAI-AR est l'établissement de référence en matière de formation artistique en espace public. Elle anime un cycle de formation supérieure destiné à des artistes qui souhaitent développer leurs capacités à créer et à porter des productions artistiques en espace public. La FAI-AR anime par ailleurs des stages de formation continue, des masterclasses et un MOOC (plateforme de cours gratuits en ligne), qui s'adressent à un public d'artistes, de technicien·ne·s, d'opérateur·rice·s culturel·le·s, d'agents de collectivités ou de professionnel·le·s de l'urbain qui souhaitent développer des compétences dans la mise en œuvre ou l'accompagnement de projets artistiques hors les murs.

## **Création, renouvellement esthétique et innovation**

Ouverte à tout le spectre de la création contemporaine, la FAI-AR entend stimuler les écritures innovantes, hybrides et transdisciplinaires. Elle est un acteur majeur du renouveau de la création artistique en espace public. Elle place l'expérimentation et la recherche au cœur de sa pédagogie. Sa démarche pratique et itinérante intègre l'ensemble des dimensions géographiques et socio-politiques que recouvre la notion d'espace public. L'école est liée sans exclusive aux pratiques relevant des arts de la rue et de l'espace public, des démarches situées, des arts contextuels, des écritures de territoires, du théâtre du paysage, des arts en commun, des esthétiques relationnelles, etc.

L'objectif de la FAI-AR est de poursuivre le travail de formation de haut niveau, d'encourager les passerelles transdisciplinaires (arts, sciences, urbanisme, écologie et environnement), de veiller à l'insertion professionnelle de ses étudiant·e·s, et de produire des recherches et des ressources qui permettent d'approfondir et de diffuser son expertise.



La Cité des arts de la rue  
225 av. Ibrahim Ali  
13015 Marseille

+33 (0)4 91 69 74 67  
[www.faiar.org](http://www.faiar.org)

**FAi-AR**

Formation

supérieure d'art

en espace public

Soutenu  
par



VILLE DE  
MARSEILLE

(Aix-Marseille  
université



Qualiopi  
DIPLOME QUALIFIANT  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE